

Milatina

AGENCE MILATINA

Contrat de courtage matrimonial

Entre "le client" :

- Monsieur
- Né le, à
- Adresse de domicile :
- État civil :
- Téléphone :
- Mail :

et,

MILATINA, Siege social : 9 quai de la Villa 51200 Epernay, entreprise de courtage matrimonial, Registre du Commerce 94881868700014.

Tél. 06 87 72 21 26 - mail : contact@Milatina.fr – Site : <https://www.Milatina.fr/>

Représenté par Hervé Le Chatelier, administrateur,

Ci-après dénommé l'entreprise de courtage matrimoniale, il a été convenu ce qui suit :

CHAPITRE I : Dispositions générales obligatoires

Article 1er. L'objet du contrat

L'entreprise s'engage à organiser, contre rémunération, des rencontres pour le client en vue du mariage ou d'une union stable a longue terme, aux conditions fixées dans le présent contrat.

Description des services de rencontres organisés par l'entreprise de courtage matrimonial :

- **Abonnement mensuel** : Vous nous confiez la recherche du meilleur profil qui pourrait vous convenir après avoir défini ensemble les critères de qualité que vous recherchez chez votre future épouse. Que ce soit au niveau de nos candidates ou si celles-ci ne correspondent pas à vos aspirations, nos correspondants en Colombie, managés par Sandra, vous proposerons mensuellement de nouvelles candidates pouvant correspondre à vos critères. Notre organisation permet de rechercher les candidates au départ grâce à nos correspondants colombiens.
 - L'abonnement est mensuel avec tacite reconduction. Il est possible de l'arrêter à tout moment avec 1 mois de préavis. Il prendra automatiquement fin dans le cas où vous avez trouvé la personne qui vous correspond et que celle-ci accepte ce choix d'un commun accord. Un pack « visite » pourra vous être proposé pour vous faciliter les conditions d'accueil en France.

Milatina

- Milatina a un engagement de moyens et non de résultat. Notre objectif est que vous puissiez trouver la relation que vous recherchez. En aucun cas, si celle-ci n'aboutit pas, Milatina ne saura en être tenu responsable.

- **Pack « Rencontre »** : Vous avez trouvé la, ou les candidates répondant à vos recherches, nous vous proposons un pack de 3 rencontres qui comprennent :
 - Organisation d'une à trois visioconférences avec la/les personne(s) de votre choix, au moyen de WhatsApp, afin de pouvoir faire connaissance, avec le support de l'équipe pour les besoins de traduction.
 - Nous vous apportons notre assistance pour rédiger 10 mails et traduire les questions comme les réponses si vous en éprouvez le besoin.
 - Nous vous assisterons pour un maximum de 3 appels téléphoniques WhatsApp en duplex avec notre présence si vous le souhaitez.

- **Pack « Voyage »** : Notre équipe colombienne vous accueillera pour vous faire rencontrer la Colombienne de vos rêves et découvrir l'ambiance des soirées latines. Cette prestation comprend :
 - 3 jours de rencontres organisés selon vos souhaits pour que vous vous sentiez l'un et l'autre en confiance.
 - Prise en charge de vos déplacements aéroport et en ville par notre correspondant colombien.
 - Nous assurons à distance la coordination et le déroulement de votre séjour et sommes disponibles pour toutes questions que vous ne sauriez résoudre sur place. Un numéro de téléphone vous sera dédié.
 - Un correspondant Milatina vous est dédié pendant 3 jours parlant anglais et espagnol.
 - Tous vos frais de transport aérien A/R France-Colombie, restaurants, hôtel, frais divers sont à votre charge.

Milatina

- **Pack « visite »** : Vous êtes certain de votre choix et souhaitez l'accueillir en France pour une brève période ou pour toute la vie.
 - Nous vous assistons pour toutes les démarches administratives afin de vous donner les clés d'un séjour réussi en France et plus encore.
 - Nous vous proposons de prolonger d'un mois votre abonnement afin d'assurer notre support et vous donner notre assistance pour vous faire gagner du temps et vous tranquilliser.

Article 2. Prix des services

1° La rémunération totale convenue pour les services visés à l'article 1er s'élève à :

- Abonnement mensuel : 90 € TTC mensuel, tacitement reproductible avec un préavis d'un mois en cas d'annulation de la prestation
- Pack « Rencontre » : 299 € TTC en 1 fois, en plus de votre abonnement mensuel. Si à la suite de ces 3 visios vous n'êtes toujours pas satisfait des résultats obtenus, il vous sera demandé la même prestation pour de nouvelles sélections de candidates.
- Pack « Voyage » : 549 € TTC en 1 fois, en plus de votre abonnement mensuel. Si à la suite de votre voyage vous n'êtes toujours pas satisfait des résultats obtenus, il vous sera demandé la même prestation pour un nouveau séjour en Colombie.
- Pack « Visite » 90 € TTC remplaçant votre abonnement mensuel

Le paiement sera fait par transfert bancaire sur le compte de la société Hervé Le Chatelier – Milatina ou par chèque bancaire.

MONABANQ

Adresse : MONABANQ - 59078 LILLE CEDEX 9

IBAN : FR76 1469 0000 0152 0005 9428 671

BIC : CMCIFRP1MON

2° Le client peut demander les services facultatifs non prévus au contrat après concertation avec l'entreprise de courtage matrimonial. (Par exemple la mise à disposition d'une voiture lors du voyage en Colombie ou autre pays de résidence de l'adhérente, la réservation des billets, de l'hôtel, etc).



Article 3. Information du client

L'agence Milatina informe le client sur les modalités du courtage matrimonial. Cette information est annexée au contrat.

Article 4. Profil du client

Le profil du client est établi en étroite concertation entre le client et l'entreprise. En particulier il doit apporter la garantie qu'il est célibataire, divorcé ou veuf. Sa description est à l'usage exclusif de l'Agence Milatina.

Le client certifie l'exactitude des informations.

Article 5. Profil de la personne recherchée par le client

Le profil de la personne recherchée par le client est défini en collaboration avec l'équipe Milatina, qui regroupe les critères suivants :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

La description du profil peut être modifiée par le client.

Article 6. Nombre de rencontres

Le nombre de rencontres et leur modalité est fixée dans le descriptif de l'offre de courtage matrimonial décrit au présent contrat.

Le nombre et les modalités des rencontres sont fixés après concertation entre l'entreprise et le client. Ce nombre peut être modifié ultérieurement d'un commun accord. L'entreprise mettra tout en œuvre pour obtenir un bon résultat, mais en raison de la typologie de service proposé, elle ne peut être tenue responsable de la manière dont se déroulent effectivement les rencontres, ni de leur issue.

Article 7. Obligations du client

Le client s'engage d'apporter sa collaboration aux services de l'entreprise. Il doit respecter les conditions d'utilisation du site Milatina. Il s'engage à avoir un comportement poli, correct à l'égard de l'entreprise, des autres clients de l'entreprise et des personnes qui lui sont présentés. Le client ne peut pas communiquer à un tiers les données obtenues concernant les clients.

Milatina

CHAPITRE II : Dispositions complémentaires

Pour les contrats conclus à distance, l'agence ne peut commencer à fournir le service pendant la période de rétractation de 14 jours que pour autant que le client fasse expressément la demande.

En cas de litige, seul le tribunal d'Eprenay (51200) sera compétent, sauf une solution à l'amiable.

Le présent contrat est établi à le, en 2 exemplaires.

Chaque partie reconnaît avoir reçu un exemplaire.

Mention manuscrite Lu et approuvé, lieu et date

Signature de l'entreprise

Signature du client

Annexe du contrat :

- Conditions générales
- Mentions légales